



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS

VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	23
Présents :	21
Procurations :	2
Votants :	23
Date de convocation :	03/04/2026 2014
Votes Pour :	23
Votes Contre :	0
Abstentions :	0

Séance du jeudi 16 avril 2026 à 20 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle Bernard IV à la maison de la culture, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Jean-Luc CARSALADE, Simon CHALÉAT, Virginie DASQUE, Fernand DEL FABBRO, Jacques GABRIEL, Caroline HOGANT, Frédéric JOUGLAR, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Cathy PERSONNE, Marie-Hélène PRUD'HOMME, Thomas PUGNET, Alexandra SAGOT, Corinne SCHLUCK, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER.

PROCURATIONS : Martine DAREUX donne procuration à Jacques GABRIEL, Éric ZAMPIERI à Jean-Luc CARSALADE.

SECRETAIRE : Simon CHALÉAT

Délibération n° 2026_029

5.3 Désignation de représentants

Objet : Commission communale des impôts directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune ou de l'EPCI dans les limites suivantes :

-un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 20 mai 2026.

Le Conseil Municipal,

VU l'article 1650 du Code général des impôts ;

CONSIDERANT qu'il convient de soumettre au directeur des services fiscaux une liste de contribuables de la Commune répondant aux conditions posées par l'article 1650 susvisé ;

CONSIDERANT que cette liste doit comporter au minimum trente-deux noms ;

Dresse la liste de présentation figurant en annexe ;

Fait et délibéré, les jour, mois, et an que dessus.

PAVIE, le 28 avril 2026

Le Maire,

Jean-Michel BLAY



Commune de PAVIE

Par délibération n° D2026_029..... en date du 16/04/2026, le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Modalités de remplissage du tableau

A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La colonne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles est soumise la personne proposée : **cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales** (taxe foncière - TF, taxe d'habitation sur les résidences secondaires - THRS et cotisation foncière des entreprises - CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues.

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
1 M.	JOUGLAR	Frédéric	11/12/1977	242 chemin de Belair	
2 MME	CARAYOL	Claudine	27/05/1953	41 rue d'Etigny	
3 M.	FAUBEC	Jacques	12/01/1949	45 rue d'Etigny	
4 M.	HOURIEZ	Christian	27/03/1958	24 rue de la Fontaine	
5 MME	DASQUE	Virginie	11/01/1975	32 chemin de Las Pachères	
6 M.	MASSON	Didier	07/02/1961	15 rue d'Etigny	
7 M.	CARGNELLO	Dominique	05/09/1969	4 rue Flandres Dunquerque	
8 MME	SAGOT	Alexandra	08/10/1973	7 rue Claude Monet	
9 M.	SAINT-LAURENT	Jacques	09/07/1954	7 impasse de la Fontaine	
10 MME	COMBES	Sabine	18/12/1978	133 chemin de Monlaour de Derrière	
11 M.	AMARILLI	Robert	17/11/1953	4 rue du Moulin	

Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026



ID : 032-213203078-20260416-D2026_029-DE

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
12 M.	MAGGIORANI	Jean-Charles	16/11/1960	1 chemin de la Hount de Long	
13 M.	BABIN	Patrick	23/07/1958	1 rue des Pins	
14 MME	HOGANT	Caroline	04/08/1974	10 rue d'Astarac, villa n°18	
15 M.	AURENSAN	Guy	06/07/1954	5 rue des Miguelets	
16 MME	PRUD'HOMME	Marie-Hélène	29/12/1976	39 rue d'Etigny	
17 MME	GENER	Laurence	30/08/1974	3 rue Marcel Pagnol	
18 M.	BROQUA	Jean-Luc	28/01/1962	29 rue des Marinières	
19 MME	EUTIQUE	Isabelle	29/08/1961	8 rue de la Placette	
20 MME	DEGRAEVE	Christèle	06/03/1970	1168 chemin de Lary	
21 M.	LAMARQUE	Bernard	18/07/1953	18 rue des Ecoreuils	
22 MME	DORE	Nadine	23/07/1960	158 chemin de Belair	
23 M.	MIMAUD-LACOSTE	Francis	07/03/1946	7 rue Cassaignard	
24 MME	PECH	Corinne	26/04/1969	18 rue du Vieux Pont	
25 M.	RAVAGE	Alain	09/07/1954	12 rue des Marinières	
26 MME	LAPORTE	Céline	13/05/1975	7 rue du 11 novembre	
27 MME	CAMAZZOLA	Laure	19/07/1970	12 rue du Moulin	
28 M.	BAYLAC	Eric	31/03/1966	23 chemin des Trouillès	
29 M.	GUITTARD	Rémi	10/12/1955	4 bis rue du Sang	
30 M.	PAGES	Pierre	01/01/1957	22 chemin de Boy	
31 M.	RIQUET	Xavier	19/04/1982	4 rue du Limousin	
32 M.	VINCENT	Olivier	23/04/1970	25 rue des Marinières	
Interlocuteur(s) de la commune					
	Nom	Prénom		Courriel	Téléphone
	BRUNEL	Isabelle		pavienne@hotmail.fr	06 77 33 05 68
	ADELBRECHT	Roger		r.adelbrecht@mairie-pavie.fr	06 81 48 89 22